

Département
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720
Séance du dimanche 20 novembre 2022
N°20221120-06**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	6	4

L'an deux-mille-vingt-deux et le dimanche vingt novembre à 20h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Alain ROUGET, le Maire.

Etaient présents :

ESPINASSE Joël, JULIEN Christian, Virginie PEIRS, Alain ROUGET,

Absents excusés : Jessie VALGALIER, Bernard PELLET,

A été nommée secrétaire : Virginie PEIRS

Date de la
Convocation

16/11/2022

Date d'affichage

16/11/2022

Objet de Délibération
**Local Technique
LPO - Architecte**

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'acter le choix de l'architecte pour le local LPO,

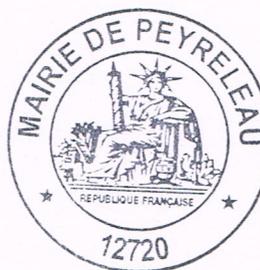
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil

Approuve l'Architecte Lise CALMEL CHAPTAL pour un montant de 540€

Ainsi fait et délibéré le 20/11/2022

Pour extrait conforme,

**LE MAIRE
Alain ROUGET**



Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
20/11/2022
et publication du
20/11/2022